

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3279-VENDREDI 27 JUILLET 2018



Raymond Zéphirin Mboulou

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le gouvernement reconnaît le décès de treize détenus au commissariat de Mpila

À la faveur d'une question d'actualité à l'Assemblée nationale, hier à Brazzaville, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a reconnu que treize jeunes en détention au commissariat de Chaona, à Mpila, ont trouvé la mort dans des circonstances non élucidées. « Suite au décès tragique au quartier Nkombo, de Julien Obongo, la police a organisé une opération spéciale dans cette partie de la ville ainsi que dans les zones de Kahounga, au lycée Thomas-Sankara, et à Texaco, en vue de traquer les délinquants. Une vingtaine de personnes avait été ainsi interpellée dont seize placées en garde à vue au commissariat de Chaona, à Mpila. La nuit du 22 au 23 juillet, treize d'entre eux y ont trouvé la mort », a déclaré le ministre.

Page 16

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le projet d'appui à l'agriculture commerciale en phase exécutoire



Henri Djombo, entouré de la ministre du Plan et de la représentante de la Banque mondiale au Congo, Ouattara Korotoumou

Le Projet d'appui à l'agriculture commerciale (PDAC), initié par le gouvernement congolais en partenariat avec la Banque mondiale, a été officiellement lancé hier à Brazzaville. D'un montant global de 55 milliards FCFA, le PDAC a

pour objectifs d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réduction des importations et l'augmentation des exportations. « Le PDAC que nous lançons aujourd'hui est appelé à devenir un des instruments du gouvernement pour la mise en œuvre de sa stratégie de développement agricole et de réduction de la pauvreté », a précisé le représentant résident de la Banque mondiale au Congo, Ouattara Korotoumou.

RÉGION DES GRANDS LACS

Basile Ikouébé reçu par le président Denis Sassou N'Guesso

Le chef de l'Etat congolais a échangé, le 25 juillet à Brazzaville, avec l'envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour la région des Grands Lacs qui l'a informé de la participation de l'UA aux réunions tenues récemment dans la capitale congolaise sur la sécurité dans cette partie du continent. « Nous avons échangé avec le président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, Denis Sassou N'Guesso, sur les récents développements de la situation dans cette région. Depuis ma nomination, je n'ai pas eu le temps de venir le rencontrer pour lui exprimer les points de vue de l'UA sur les situations dont il est chargé de gérer », a-t-il indiqué. Page 2



Basile Ikouébé

SANTÉ

L'OMS appuie le Congo en matière de couverture médicale universelle

Dans la perspective de soutenir le gouvernement congolais dans la mise en œuvre de sa politique de couverture médicale universelle, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a, par le biais de son directeur général, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus en séjour à Brazzaville, fait don d'un

important lot de matériel technico-médical aux autorités sanitaires du Congo. Visant à améliorer la qualité de l'offre des soins de santé de la population, ce lot de matériel est destiné au Centre de santé intégré de Moukondo et au Centre national de la drépanocytose de Brazzaville. Page 3

Éditorial

Prospective (2)

Page 2

EDITORIAL

Prospective (2)

Le risque – évoqué hier ici même – que les dirigeants africains ne doivent pas sous-estimer est celui que constitue de facto le faible niveau de l'intégration régionale sur toute l'étendue du continent. Pourquoi ? Tout simplement parce que les grandes puissances qui sont sur le point de se lancer dans une guerre commerciale désastreuse à tous égards pour leurs propres peuples chercheront à tirer profit de l'égoïsme plus ou moins affiché des Etats et des gouvernements qui croient naïvement pouvoir négocier d'égal à égal avec la Chine, les Etats-Unis, l'Europe, l'Inde et la Russie.

Disons-le clairement au risque de susciter l'ire de quelques-uns, l'Afrique dans son ensemble ne tirera un vrai profit de la guerre commerciale et financière qui s'annonce que si elle est capable de s'entendre tout à la fois au plan régional et au plan sous-régional afin de présenter un front uni face aux ambitions plus ou moins avouées des «Grands». Et, pour cela, elle va devoir modifier sa gouvernance au sein de l'Union africaine tout comme au sein des organisations telles que la Cédéao, la CEEAC, la Cémac, la CIRGL, la CAE, la SADC, l'Afoa et autres institutions créées ces trois dernières décennies dans le but de donner un contenu concret à la coopération sous-régionale.

L'enjeu commercial, financier, industriel, agricole, social d'un tel mouvement est si grand qu'aucun Etat du continent ne peut plus aujourd'hui l'ignorer ou le sous-estimer. De deux choses l'une, en effet : ou bien la coopération l'emporte dans les mois à venir sur la tentation du repli sur soi et les bénéfices pour l'Afrique de la compétition dans laquelle vont se jeter les grandes puissances de l'hémisphère nord seront immenses, bien plus grands qu'on ne l'imagine; ou bien c'est le contraire qui se produit et l'Afrique sombrera à nouveau dans un colonialisme certes déguisé mais tout aussi néfaste, sinon même plus que le précédent.

Pour dire les choses de façon encore plus claire : nous sommes à la croisée des chemins. Avec un choix stratégique à opérer entre l'égoïsme et la coopération : l'égoïsme qui nous procurera quelques bénéfices immédiats mais nous assujettira de nouveau aux Grands de ce monde ; la coopération qui, bien au contraire, fera de nous tous des partenaires incontournables capables d'agir enfin sur un plan d'égalité vis-à-vis de ces mêmes Grands.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉGION DES GRANDS LACS

Basile Ikouébé reçu par le président Denis Sassou N'Guesso

Le chef de l'Etat congolais a échangé, le 25 juillet à Brazzaville, avec l'envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour la région des Grands Lacs qui l'a informé de la participation de cette organisation aux réunions tenues récemment dans la capitale congolaise sur la sécurité dans cette partie du continent.

Basile Ikouébé s'est dit édifié à l'issue des entretiens avec le président Denis Sassou N'Guesso qui assure, depuis octobre 2017, la présidence en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). « Nous avons échangé avec le président Denis Sassou N'Guesso sur les récents développements de la situation dans cette région. Depuis ma nomination, je n'ai pas eu le temps de venir le rencontrer pour lui exprimer les points de vue de l'UA sur les situations dont il est chargé de gérer », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : « Je sors de là édi-



Le président Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec Basile Ikouébé

fié parce que nous avons les mêmes perspectives, les mêmes approches et nous préconisons les mêmes solutions pour accompagner les Etats en crise dans leurs efforts pour restaurer la paix, la

sécurité et la stabilité ».

Notons que l'UA travaille en étroite collaboration avec la CIRGL pour trouver les solutions aux crises que connaissent certains pays de cette région.

Christian Brice Elion

VIE DES PARTIS

La JUR n'est pas prête d'adhérer à l'opposition officielle

La formation politique n'est pas prête pour le moment à faire partie de la plate-forme que dirige Pascal Tsaty Mabiala, a déclaré son président, Briand Aurélien Miamissa, dans un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, le 26 juillet.

Sans pour autant renier l'opposition dite constitutionnelle, Briand Aurélien Miamissa pense que la démarche amorcée est erronée, soutenant qu'on ne peut pas se dire opposant et accompagner le système en place. L'opposition, a indiqué le président de la Jeunesse unie pour la République (JUR), est un contre-pouvoir qui a pour missions de regarder les failles d'un système, d'apporter des critiques pour que le mieux puisse se faire. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui au Congo, a-t-il déclaré.

« Si l'opposition se met à accompagner le pouvoir en

place, ce n'est plus une opposition, elle devient l'aile cachée du système », a-t-il renchéri, martelant que son parti refuse d'être aux ordres.

« Nous voulons être une opposition indépendante qui critique quand cela ne marche pas et qui, quand cela va bien, se tait et observe. Nous avons, par exemple, les problèmes de la corruption, de la dette qui est colossale dans notre pays, etc. L'opposition en parle-t-elle ? je dis non. Depuis qu'on a cette opposition dite constitutionnelle, aucun discours n'est plus possible et nous, en tant

que JUR, nous pensons que le système est en train de prendre une démarche qui n'arrange pas le peuple ni même la situation du pays », a déclaré Briand Aurélien Miamissa.

Abordant la question du dialogue, il a préconisé qu'il devrait se tenir sous l'égide de la communauté internationale non pas pour vouloir écarter certaines personnes mais pour trouver un consensus dans la résolution des problèmes qui minent le pays. « Il faut donc que nous ayons une opposition véritablement responsable, pas guerrière ou ennemie du pouvoir mais forte. Alors à ce moment-là, nous adhérons à celle-ci », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le projet d'appui à l'agriculture commerciale entre en exécution

Le ministre de tutelle, Henri Djombo, en présence de sa collègue du Plan, Ingrid Olga Ebouka Babackas, a lancé officiellement le 26 juillet à Kintélé, au nord de Brazzaville, l'initiative destinée à améliorer au Congo la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micros, petites et moyennes entreprises agro-industrielles.

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur de cent millions de dollars soit environ cinquante-cinq milliards de FCFA, le Projet d'appui à l'agriculture commerciale (PDAC) entre désormais dans sa phase exécutoire et devrait atteindre, dans les cinq prochaines années, près de cinq cent mille bénéficiaires à travers les différents départements du pays.

Le projet contribuera, en effet, au programme de diversification de l'économie par le développement de l'agriculture commerciale, la créa-

tion d'emplois, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la substitution des importations, l'augmentation des exportations et la réduction de la pauvreté.

« Le PDAC que nous lançons aujourd'hui est donc appelé à devenir un des instruments du gouvernement pour la mise en œuvre de sa stratégie de développement agricole en République du Congo », a souligné Ouattara Korotoumou, représentant résident de la Banque mondiale au Congo.

Ce projet est aligné sur les

priorités nationales et régionales de développement de l'agriculture et contribuera à l'atteinte des objectifs du Plan national de développement 2018-2022, récemment adopté par le gouvernement. La diversification de l'économie a de ce fait mis un accent

« Le PDAC que nous lançons aujourd'hui est donc appelé à devenir un des instruments du gouvernement pour la mise en œuvre de sa stratégie de développement agricole en République du Congo »,

particulier sur l'agriculture. Le PDAC prévoit donc d'aider à l'amélioration de la compétitivité des aliments produits localement, à travers la réduction des coûts de transaction et l'amélioration de la connectivité entre les zones

périurbaines ou rurales et les marchés de croissance. Il devrait, par ailleurs, préciser-on, assurer la promotion du climat des affaires ainsi que du dialogue public-privé et renforcer des capacités des institutions qui soutiennent le développement de l'agri-

culture commerciale. D'une durée de cinq ans (2017-2022), l'initiative vient consolider les acquis du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales lancé en 2008 grâce au cofinancement du

Congo et de la Banque mondiale. Il visait, entre autres, à améliorer les conditions de travail, les capacités de production et de rendement de la population rurale ; réhabiliter les pistes rurales pour désenclaver les bassins de production.

Ce projet, selon la Banque mondiale, a touché plus de trois cent soixante mille bénéficiaires dont 51,30% de femmes et contribué à doubler le rendement de certaines cultures vivrières. Comme autres acquis, on cite 1301 km de pistes rurales réhabilitées du nord au sud du pays, quarante et une infrastructures de marchés construites et neuf cent dix microprojets ayant bénéficié d'un appui considérable.

Quentin Loubou

SANTÉ

L'OMS fait un don d'équipements médicaux au CSI de Moukondo

Un échantillon du matériel technico-médical offert par le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'organisation, a été réceptionné, le 26 juillet à Brazzaville, par la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo.

La couverture médicale universelle qui figure dans le programme d'action du directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) commence par la santé de base. Ce qui explique sa visite au Centre de santé intégré (CSI) de Moukondo. Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus n'y est pas allé les mains vides. Il avait dans sa gibecière un lot important de matériel technico-médical qui permettra à ce CSI d'améliorer la qualité de l'offre des soins de santé à environ 40 841 habitants qui constituent sa population cible, à en croire le Dr Itoua qui en a la charge.

En rappel, le CSI de Moukondo a un paquet minimum d'activités élargies aux accouchements. Il est constitué de la consultation curative, la consultation prénatale et préscolaire, la vaccination, la consultation des naissances désirées. Après le CSI, le directeur général de l'OMS a été reçu par le ministre des Affaires étrangères, de la



Le directeur général de l'OMS remettant un échantillon d'équipements à la ministre de la Santé / Adiac

coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso. Il a, par la suite, eu un échange avec le vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale.

D'autres membres du gouvernement ont pris part à l'entrevue, notamment le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo; celui de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou; ainsi que la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Ndzondo. Rien n'a filtré de cette rencontre.

Un Sismex 350 pour le Centre national de la drépanocytose

Outre le don offert au CSI de Moukondo, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus a offert un Sismex 350 au Centre national de la drépanocytose. C'était à l'occasion d'une visite guidée à ce centre, après son entretien avec l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo-Assistance (FCA). L'appareil donne une formule complète au niveau des globules blancs et permet de détecter des infections bactériennes, le taux d'hémoglobine, etc. Construit dans l'enceinte du Centre hospitalier et universi-



L'appareil Sismex 350

taire de Brazzaville, le Centre national de référence de la drépanocytose «Maman Antoinette-Sassou-N'Guesso» a coûté à l'Etat congolais environ 6,6 milliards FCFA. Il a été rendu possible grâce au partenariat gouvernement/FCA, notamment à travers le plaidoyer de l'épouse du chef de l'Etat, marraine de la lutte contre la drépanocytose.

S'agissant des caractéristiques, le bâtiment qui abrite ce centre est de type R+1. On y trouve, entre autres, des salles d'hospitalisation du jour pour adultes et enfants ; de la biologie médicale et moléculaire; de l'imagerie numérisée ; de kinésithérapie ainsi que de transfusion et des bureaux des consultations spécialisées.

Actuellement, un transformateur spécial commun avec le centre de dialyse ; un générateur électrique de secours et une unité de traitement des déchets biomédicaux ont été installés.

Le Centre national de drépanocytose a pour missions, entre autres, la coordination des activités de dépistage et de prise en charge de la drépanocytose ; la documentation épidémiologique ainsi que la formation des spécialistes en hématologie et des diplômés spécialisés dans la drépanocytose. Il est aussi destiné à la recherche fondamentale, en tant que clinique, et à la coordination des essais thérapeutiques.

Rominique Makaya et Yvette Reine Nzaba

BRAZZAVILLE

L'assemblée locale examine les comptes administratifs et de gestion 2017

La première session extraordinaire du conseil départemental et municipal de la ville s'est ouverte, le 26 juillet, pour traiter cinq affaires inscrites à son ordre du jour.

Trois projets de délibération seront également débattus par les élus locaux. Le premier porte sur la création du service municipal d'exploitation du sable fluvial, le deuxième est consacré à la détermination des modalités de gestion en régie indirecte, des toilettes publiques situées dans le marché domanial ou autre place publique de Brazzaville, enfin le troisième porte sur l'approbation par les conseillers du contrat de concession à la société Deter-Services pour la construction des toilettes publiques municipales dans le marché domanial dénommé Lipouta-na-Tolo, situé dans le sixième arrondissement, Talangaï. « Les trois dernières affaires concernent la dotation de supports juridiques aux initiatives destinées à l'encadrement de l'exercice de ces activités. Elles constituent des sources de recettes que notre commune aspire fortement à les reconstituer et à les améliorer », a indiqué Christian Roger Okemba.

Bilan à mi-parcours du conseil

Le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a profité de l'occasion pour esquisser le bilan à mi-parcours du plan d'urgence et celui du plan d'action après cent jours de travail de l'institution qu'il dirige.

En effet, pour l'amélioration de la fluidité de la circulation routière, le président du conseil a cité

l'aménagement des voies, le bouchage des nids-de-poule sur une longueur d'un kilomètre et la lutte antiérosive à Djiri sur les sites des quartiers Congo-Chine et Massengo. Avec la participation des citoyens, Christian Roger Okemba a assaini plusieurs points stratégiques de la ville. Le conseil départemental et municipal de Brazzaville a contribué au traitement de l'amont du bassin lié au ravin de la mission et soutenu l'étude relative à l'aménagement de l'aval de ce ravin en vue d'éradiquer les inondations récurrentes des bâtiments avoisinants.

Pour mieux assainir la ville capitale, l'assemblée locale a encadré les travaux de nettoyage des marchés publics non pris en compte par la société Averda. Elle a construit des toilettes publiques municipales dans divers arrondissements. Intervenant sur la gestion de l'éclairage public de la municipalité qui constitue un facteur majeur d'attractivité des villes, Christian Roger Okemba a indiqué que le conseil a lancé une étude d'identification des points noirs relatifs aux lampadaires et aux feux de signalisation.

Dans le domaine du transport, le conseil départemental et municipal de Brazzaville a joué sa partition à l'encadrement juridique de l'exploitation des parkings privés, « l'une des sources de recettes municipales », a signifié Christian Roger Okemba.

S'agissant de la coopération bila-



Une vue partielle du bureau de l'assemblée locale de Brazzaville (Adiac)

térale décentralisée, le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville a évoqué la co-organisation du 1er forum des villes africaines francophones sur le pacte de Milan, la tenue de la première édition de la foire agricole de Brazzaville, la réception de son homologue de Reims et la signature avec le maire de Paris de la convention de financement du projet d'aménagement du jardin d'essai. Il a parlé aussi du recyclage des agents municipaux pour leur permettre de s'arrimer aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic). Pour plus de traçabilité, un logiciel de gestion des recettes a été acquis et installé à la direction des pompes funèbres, les services des recettes municipales ont été connectés à la fibre optique et il a été installé un système de surveillance vidéo pour lutter contre les détournements de deniers municipaux, la fraude et le vol de matériel d'exploitation. L'assemblée locale envisage de lancer une plate-forme numérique destinée à la maîtrise des contribuables pour améliorer ses recettes.

De même, le contrôle physique et systématique des agents municipaux ainsi que l'installation d'un nouveau serveur intégrant le nouveau logiciel Simba pour la paie et la gestion du personnel sont les acquis de cette gestion. « Le logiciel Simba est un manuel qui aide à utiliser au mieux les divers instruments de gestion et d'analyse pour prendre les décisions de gestion les plus favorables au devenir de l'entreprise », a expliqué un informaticien.

Parmi les résultats, on peut citer pêle-mêle : la co-signature à Brazzaville, par tous les maires du Congo, de l'avenant n°001/18 modifiant les annexes 2 et 3 de la convention collective régissant les agents municipaux du Congo, la tropicalisation de la nouvelle morgue par l'aération des moteurs, l'acquisition d'un terrain de cinquante hectares dans le district d'Igné en vue de l'ouverture d'un nouveau cimetière municipal, l'aménagement d'une salle de recueillement à la morgue municipale et l'installation prochaine des cuves de stockage des produits pétroliers.

Sur cette longue liste, on y citera la signature des premiers contrats de prestation en faveur des médecins exerçant à la clinique municipale, la remise en fonction de l'unité de stomatologie, l'installation d'un fauteuil dentaire, la réhabilitation des unités pédiatriques et du conseil vaccinal, l'acquisition ultérieure d'une radio numérique et d'un bloc d'accouchement, l'élaboration de la politique municipale de santé dont l'érection des maisons de santé de Brazzaville, la refonte des textes organiques de la clinique municipale et une rétrocession mensuelle de deux millions de francs CFA pour sécuriser la capacité d'intervention de la clinique municipale en situation d'urgence. « Ces résultats encourageants sont l'expression du volontarisme politique du bureau soutenu par tous les conseillers malgré les faiblesses managériales imputables aux errements de démarrage de toute organisation confrontée à des difficultés à la fois conjoncturelles et structurelles », a fait savoir Christian Roger Okemba.

Fortuné Ibara

EDUCATION

Un nouveau programme d'informatisation des établissements scolaires

Le projet a été lancé, le 26 juillet à Brazzaville, sous le patronage du ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, en présence de plusieurs promoteurs et directeurs des établissements scolaires ainsi que des directeurs centraux de certaines administrations publiques.

Créé par deux jeunes entrepreneurs congolais, Ulrich Amour Rufin Ickoto Bassirou (ingénieur en programmation) et Christian Gilbert Elenga Ondzé (maintenance du système informatique), le Programme d'informatisation des établissements scolaires en République du Congo (PIES) est conçu par la start-up Kongosoft Services pour informatiser le secteur éducatif. Il se divise en plusieurs parties et l'objectif est de doter les établissements scolaires (d'enseignement primaire, secondaire et universitaire) d'un système informatique fiable, digne des temps modernes et d'un personnel qualifié pour la cause.

Dans son discours de circonstance, Léon Juste Ibombo, après avoir salué la clairvoyance et le leadership de cette start-up, a exhorté tous les acteurs du secteur de l'éducation à promouvoir la culture du numérique dans leurs écoles.

Pour sa part, le directeur général de

Kongosoft Services, Ulrich Amour Rufin Ickoto Bassirou, a présenté

le projet PIES. Il a signifié que le fonctionnement de ce logiciel permettra à toutes les écoles du Congo de travailler de façon professionnelle car la rapidité, le traitement et la conservation de l'information sont d'une importance capitale. «

C'est un logiciel qui va permettre à tout le monde de travailler ensemble, c'est-à-dire la caissière aura son compte, le DG et le professeur, chacun travaillera de son côté et tous vont attaquer une seule base de données, ce qui

permettra à l'information d'être disponible à tous à temps réel », a-t-il indiqué, ajoutant que le promoteur, depuis sa maison, n'aura plus besoin d'appeler sa caissière ou le directeur des études pour savoir ce qui se passe à l'école. À travers son compte, a-t-il fait savoir, il aura la possibilité de se connecter directement et accéder à toutes les informations utiles concernant la situation administrative et financière de son école. De même, il y a une partie internet, un site qui permet à l'école d'être accessible à tous depuis la maison ou n'importe quel lieu, a-t-il renchéri.

Notons que Kongosoft Services est une start-up congolaise intervenant dans plusieurs domaines, notamment les nouvelles technologies de l'information et de la communication; de la sécurité (installation des caméras de surveillance); du bâtiment (construction, réfection, entretien espace vert); de l'agropastoral et de l'agroalimentaire; du déménagement; du commerce, du transport terrestre et fluvial; de l'exploitation du bois; enfin, de la maintenance des équipements industriels.

Guillaume Ondzé



Léon Juste Ibombo posant avec les jeunes entrepreneurs/Adiac

DIASPORA

Deuxième édition des «Rencontres congolaises de la coopération et la solidarité internationale»

Dans le cadre de sa structuration, l'association de la Coordination d'appui aux projets de solidarité internationale pour le Congo (Capcos) invite ses membres, sympathisants, amis et compatriotes congolais à participer à l'événement qui se déroulera le 6 octobre à Paris, Espace Saint-Martin, salle Héliopolis, au 199 bis rue Saint-Martin, troisième arrondissement.



Capcos- vue partielle de la séance de travail du 23 septembre, à Paris/Adiac
nier toujours à Paris. Deux thèmes principaux sont au programme : « La coopération de territoires et

La deuxième édition des «Rencontres congolaises de la coopération et la solidarité internationale» va intervenir après la première, organisée le 23 septembre der-

tion » et « Quel rôle on peut raisonnablement attendre des gouvernements pour accompagner ce type de coopération ? ».

Les intervenants ont été sélectionnés pour leur retour d'expérience dans le cadre de la coopération décentralisée. Parmi eux, le maire de Houdon, Jean-Marie Tetart, président d'Yvelines coopération internationale et développement. Arrauh Massala Mapinda, président de Sadema et Ange-Laurent Cody, de Dimpa, entre autres, feront partie du panel de grands témoins.

Capcos évoquera également les questions liées à l'adhésion au

Forim. Cette fédération de migrants, après son comité d'examen paritaire du 20 juillet, a retenu, sur cinquante et un projets lauréats de l'appel à projet, le financement de celui de l'association interculturelle et d'entraide de Pointe-Noire. Il porte sur l'électrification solaire et l'adduction d'eau potable à hauteur de dix-sept millions de F CFA. Les préparatifs de la rencontre vont bon train. Pour Ernest Mousoki, président de Capcos, la première édition avait rencontré un succès indéniable. Il espère vivre la deuxième avec autant de réussite par « une richesse des échanges ».

Marie Alfred Ngoma

VIE ASSOCIATIVE

Le Réseau des spécialistes en communication sanitaire définit son plan de travail

Le bureau exécutif de la structure a arrêté, le 25 juillet à Brazzaville, le planning d'activités, le plan de communication et les thématiques retenues pour l'accomplissement de sa mission.

Le planning d'activités prévoit la création des comptes : un compte Gmail, WhatsApp, Facebook, YouTube et un site internet pour vulgariser les reportages et les autres actions de communication. L'idée de mettre sur les médias sociaux les activités consiste à rendre visibles les activités du Réseau des spécialistes en communication sanitaire (Rescos) et susciter beaucoup de partenariats au niveau national et international.

Par contre, le plan de communication mis en place a circonscrit treize points dont les plus importants sont, entre autres, la couverture médiatique des questions de santé, la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières ainsi que la création des partenariats. Pour la communication sanitaire, outre les supports traditionnels de publication de leurs rédactions, les journalistes envisagent, en interne, le renforcement du réseautage entre eux et leurs partenaires au moyen des médias sociaux.

Ainsi donc, les journalistes membres de ce réseau vont communiquer sur vingt-trois thématiques du plan d'action parmi lesquelles : le paludisme, les infections sexuellement transmissibles, les maladies chroniques, les épidémies, genre, droits humains, santé de la population autochtone, vaccination, pharmacie et médicament, santé maternelle, infantile et néonatale, la fistule obstétricale, discrimination et violences faites aux femmes, le leadership féminin et autres. Très bientôt, ces journalistes vont définir et finaliser certaines démarches administratives pour entrer de plein fouet dans les autres activités de ce réseau.

Rappelons que le Rescos regroupe les journalistes et communicateurs qui se sont spécialisés, dans leurs rédactions respectives, sur les questions de santé. La mise en place du planning d'activités, du plan de communication et des thématiques s'est achevée au terme de quatre réunions consécutives qui ont rassemblé, essentiellement, les membres du bureau exécutif du Rescos.

Fortuné Ibara

SOUDAN DU SUD

Le gouvernement et la rébellion concluent un accord préliminaire de partage du pouvoir

Après la signature du texte le 26 juillet, les deux parties vont parapher un document définitif le 5 août, en présence du président soudanais, Omar al-Béchir, et d'autres dirigeants africains.

D'après le ministre soudanais des Affaires étrangères, Al-Dirdiry Ahmed, l'accord permettra le retour du dirigeant rebelle, Riek Machar, au poste de premier vice-président. « Le document sur le partage du pouvoir a été signé et porte sur toutes les questions relatives à la période de transition. Salva Kiir restera le président du Soudan du Sud et Riek Machar sera le premier vice-président (...). Il y aura quatre autres vice-présidents répartis parmi les autres groupes politiques », a indiqué le chef de la diplomatie soudanaise.

Malgré cette volonté affichée, une question reste encore à régler : le partage du pouvoir au niveau des régions et des départements. « Les négociations sur cette question vont se poursuivre jusqu'à la conclusion d'un accord », a fait savoir Al-Dirdiry Ahmed.

Le ministre sud-soudanais de l'Information, Michael Makuei, s'est félicité de ce que Khartoum a « apporté la paix au peuple du Soudan du Sud ». « Nous allons continuer à travailler

dur pour assurer la mise en oeuvre de la lettre de l'accord », a-t-il précisé lors d'une conférence de presse à l'issue de la signature de l'accord. Le ministre a, en outre, indiqué que certains groupes, au sein de l'opposition sud-soudanaise, avaient refusé de signer le document, tout en faisant état de discussions avec ces groupes. « Il y a de l'incohérence quant à la formulation du partage des responsabi-

« Nous allons continuer à travailler dur pour assurer la mise en oeuvre à la lettre de l'accord »

tés, ce qui est discutable et ne peut pas être pris en considération », ont indiqué ces groupes dans un communiqué conjoint. Mais du côté de Salva Kiir, l'on a salué la signature de l'accord, le qualifiant de « grand accomplissement ».

L'actuel président sud-soudanais et son ex-vice-président sont déjà convenus d'instaurer un cessez-le-feu permanent et de retirer leurs troupes des zones urbaines. Le 7 juillet, gouvernement et rebelles avaient également convenu d'un partage du pouvoir mais la signature avait été reportée en raison de divergences.

Le document signé prévoit que le gouvernement de transition sera composé

de trente-cinq ministres. Il s'agit précisément de vingt partisans de Salva Kiir et de neuf de Riek Machar, le reste représentant les autres groupes. Quant au parlement, il comptera cinq cent cinquante députés, dont trois cent vingt-deux du groupe du président et cent vingt-huit de l'ancien vice-président. Une commission indépendante se chargerait de décider du nombre de provinces du Soudan du Sud, a-t-on appris de source gouvernementale soudanaise.

L'accord conclu à Khartoum n'est pas le premier du genre depuis le déclenchement du conflit en 2013. De précédents autres ont volé en éclats, comme en 2016, l'année où Riek Machar avait fui son pays. Devant cette situation, les Nations unies ont imposé, le 13 juillet, un embargo sur les armes au Soudan du Sud, alors que les tractations diplomatiques n'avaient pas, en près de cinq ans de conflit, réussi à mettre un terme à la guerre civile.

Le Soudan du Sud a obtenu son indépendance du Soudan en 2011 mais deux ans seulement après, le pays s'est enfoncé dans une guerre civile quand l'actuel président accusa son ancien vice-président de fomenter un coup d'Etat. Les Nations unies estiment que les combats entre les deux camps ont fait des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés et forcé des centaines de milliers de personnes à se réfugier au Soudan.

Nestor N'Gampoula



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT



Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL

+ 331 44 92 90 90

+ 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

✉ ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69

+242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga

+243 080 847 72 04



NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE

Composez *121*4#



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PRÉSIDENTIELLE MALIENNE

Le président Ibrahim Boubacar Keïta affrontera 23 concurrents

Les Maliens iront aux urnes le 29 juillet pour reconduire l'actuel chef de l'Etat, élu en 2013 ou accorder leur faveur à l'un des candidats en lice dont le chef de l'opposition Soumaïla Cissé.

À l'instar des huit millions de Maliens qui vont voter dans leur pays, ceux de l'étranger, comme en République du Congo, accompliront également leur devoir civique pour départager les candidats à la magistrature suprême. À l'ambassade du Mali à Brazzaville tout est fin prêt pour le scrutin, et les représentants des parties politiques s'activent depuis longtemps en vue de sa réussite.

Fousseny Keïta, représentant au Congo du Rassemblement pour le développement du Mali, parti de Cheick Modibo Diarra, pense que la difficulté majeure pour cette élection réside dans le manque de distribution adéquate des cartes d'électeurs. « Ces cartes sont individuelles. Etant donné que les chefs de famille n'ont pas été autorisés à les retirer pour leurs membres, en particulier pour des femmes empêchées, je crains que l'alternative tant souhaitée dans le pays ne puisse pas se faire puisque de nombreux Maliens ne pourront pas voter », a-t-il confié. Adama Silla, commerçant à Brazzaville, estime, quant à lui,



Ibrahim Boubacar Keïta

que « le vote va se dérouler dans de bonnes conditions » puisque les représentants de vingt et un partis politiques présents dans la capitale congolaise ont été associés aux préparatifs de l'élection. Au Mali même, la campagne qui s'achève ce vendredi 27 juillet a été marquée par une polémique sur les listes électorales, l'oppo-

sition dénonçant un risque de fraude. Le ton était souvent monté du côté de l'équipe de Soumaïla Cissé, largement battu au second

tour par Ibrahim Boubacar Keïta en 2013. Le candidat a dénoncé des divergences entre le fichier ayant servi à l'établissement des cartes d'électeurs et celui mis en ligne, qui comprend selon elle des doublons, des électeurs et des bureaux de votes fictifs. Répondant à ces préoccupations, le ministre de l'Administration

territoriale, Mohamed Ag Erlaf, a assuré qu'il n'y avait pas deux fichiers, mais un seul, et expliqué les anomalies décrites par un problème de serveur informatique.

Au cas où le scrutin se déroulait normalement, avec le soutien des quatre-vingts observateurs de l'Union européenne et ceux de la sous-région, les premiers

« Le vote va se dérouler dans de bonnes conditions »

résultats sont attendus dans les 48 heures, les résultats officiels provisoires le 3 août au plus tard, alors qu'un éventuel second tour est prévu pour le 12 août.

L'élection malienne va avoir lieu alors que l'actuel président est accusé par ses adversaires, dont plusieurs de ses anciens ministres, de mauvaise gouvernance et d'avoir échoué à stabiliser le pays.

En réponse à ces critiques, le chef de l'Etat assure « faire avancer le bateau Mali », dans des circonstances particulièrement difficiles pour la simple raison que « des poches de violence, des résidus de terrorisme » subsistent

toujours dans le pays.

Outre Soumaïla Cissé, l'astrophysicien de métier et l'ancien chef de gouvernement de transition, Cheick Modibo Diarra (avril-décembre 2012), figure parmi les principaux prétendants au fauteuil présidentiel. Sont également en lice, parmi les vingt-quatre candidats, dont une seule femme, le maire de Sikasso (sud), Kalifa Sanogo, l'ex-Premier ministre Modibo Sidibé, l'ancien ministre et militaire Moussa Sinko Coulibaly, ainsi que des hauts fonctionnaires internationaux.

Présente militairement avec la Mission de l'ONU (Minusma) et la force française Barkhane, la communauté internationale attend de l'élection du 29 juillet, une relance de l'application de l'accord de paix signé en mai-juin 2015 entre le camp gouvernemental et l'ex-rébellion à dominante touareg, application qui accumule les retards. Malgré cet accord, les violences djihadistes ont non seulement persisté, mais se sont propagées du nord vers le centre et le sud du pays, sous état d'urgence quasiment sans interruption depuis novembre 2015, puis au Burkina Faso et au Niger voisins, se mêlant souvent à des conflits intercommunautaires.

Nestor N'Gampoula

CONSOMMATION

Le marché européen reste ouvert à l'huile de palme

La déclaration est de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Malaisie, pendant que du côté de Strasbourg, en France, le parlement européen réclame l'interdiction des biocarburants issus d'huile de palme.

La responsable de l'UE en Malaisie, Maria Castillon Fernandez, a déclaré : « Le marché européen est ouvert à l'huile de palme [...]. Et l'UE est le deuxième plus grand marché pour l'huile de palme de Malaisie. [...] Pour atteindre l'objectif en matière d'énergie renouvelable, nous devons utiliser moins de biocarburants provenant de toutes les cultures qui provoquent un changement indirect dans l'affectation des sols. L'huile de palme n'est pas particulièrement ciblée ».

Sur le même ton, l'ambassadeur de

l'UE en Indonésie, Vincent Guérend, indiquait que les biocarburants seraient évalués de la même manière. « Le texte ne ciblera pas exclusivement ni n'interdira l'huile de palme. L'UE est et reste le marché le plus ouvert pour l'huile de palme indonésienne », indiquait-il. L'Indonésie et la Malaisie sont les premiers producteurs mondiaux d'huile de palme, représentant environ 85 % de la production mondiale, et l'Europe est le deuxième plus gros acheteur, après l'Inde. Pour l'ancien ministre irlandais des Affaires européennes, Dick Roche, aujourd'hui consultant pour l'industrie de l'éthanol, les déclarations des deux diplomates démontrent à quel point la Commission est « inconsciente » des intérêts des agriculteurs de l'UE ou des faits. Pour lui, « mettre dans le même panier les biocarburants issus de cultures européennes durables et ceux produits à partir de

l'huile de palme est tout simplement pervers : les forêts ne sont pas abattues ou les puits de carbone détruits pour produire du maïs de grande culture, de la betterave sucrière ou du colza européen ».

Selon lui, ces déclarations montrent jusqu'où l'UE est prête à aller pour « conclure des accords commerciaux sortides ». « Ce qui est doublement répréhensible, c'est que la Commission, qui publie des proclamations publiques de soutien à l'Accord de Paris sur le changement climatique, juge bon de mélanger les cultures de l'UE qui sont produites de manière durable, d'une manière 100 % conforme à la COP21 avec des techniques d'abattis-brûlis qui dégradent certains des écosystèmes les plus menacés du monde », ajoute-t-il. Le parlement et le Conseil ont fixé un objectif de 32 % d'énergies renouvelables et une élimination complète de l'utilisation de l'huile de palme dans les transports d'ici à 2030, en commençant par un gel des quantités existantes d'huile de palme importée. Le parlement réclamait une interdiction totale de l'huile de palme d'ici à 2021, déclenchant une forte réaction de l'Indonésie et de la Malaisie qui menaçaient de prendre des mesures de rétorsion.

Pour la Malaisie, l'interdiction de l'huile de palme, le principal produit d'exportation du pays est « discriminatoire » et se dit prête à la riposte commerciale.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le président de la Cop21 invite le monde à tripler ses efforts

A quelques mois d'une conférence de l'ONU sur le climat, Laurent Fabius rappelle que « les chiffres ne sont pas bons, les signaux sont au rouge », les stratégies actuelles d'atténuation d'émissions n'étant pas suffisantes.

La communauté internationale doit tripler ses efforts et l'Europe doit montrer l'exemple. « Nous avons besoin d'une stratégie à long terme et nous devons informer sur nos décisions à court terme », a déclaré Laurent Fabius. Par consensus, l'accord de Paris a été adopté en décembre 2015, lors de la 21^e Conférence des parties ou COP21, avec comme objectif de maintenir la hausse de température mondiale bien en-dessous des 2 °C, par rapport aux niveaux préindustriels, voire de viser 1,5 °C. Il a également été question d'accroître la capacité à s'adapter et à transférer les investissements des combustibles fossiles vers les technologies à faibles émissions de carbone. Or les derniers chiffres montrent que le réchauffement climatique est sur la bonne voie pour dépasser l'objectif le plus strict fixé dans l'Accord de Paris d'ici à 2040, selon une fuite du projet final du Résumé à l'intention des décideurs politiques (SPM) du prochain rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec).

Pour Laurent Fabius, la contribution de l'Union européenne (UE) à l'accord de Paris est « obsolète et peu ambitieuse », estimant : « Lutter contre le changement climatique est une nécessité mais aussi une opportunité pour nous tous, pour les générations présentes et futures. Nous avons besoin d'une discussion transparente pour évaluer honnêtement les risques et les opportunités de la transition énergétique ».

Pour le commissaire européen en charge du climat, Miguel Arias Cañete, l'Europe est prête à faire face au défi. Selon Laurent Fabius, il faut clarifier la définition et l'interprétation de « net zéro » d'ici à 2050, affirmant que « L'Accord de Paris est volontairement ambigu sur la neutralité carbone mais il faut désormais clarifier ce que cela veut dire ».

Dix maires européens (Paris, Londres, Milan, Barcelone...) ont publié une déclaration conjointe pour demander à l'UE d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, comme l'énonce l'accord de Paris. Si les pays en développement ont réussi à inclure que l'objectif devrait être atteint « sur la base de l'équité et dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté », reste encore à savoir comment cette disposition sera mise en pratique. Une coalition d'acteurs représentant vingt et un mille milliards d'euros d'actifs exhorte les dirigeants européens à accélérer la transition vers une économie sans carbone.

Noël Ndong

N.Nd.



En 2015, dans une plantation de palmiers à huile en Indonésie. Adek Berry/AFP

DISTINCTION

La Russie récompense les contributeurs au rayonnement de son centre culturel

Des médailles et diplômes ont été décernés, la semaine dernière, à plusieurs Congolais qui ont oeuvré pour la visibilité de l'espace, au cours d'une cérémonie organisée à la mairie du sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï.

La cérémonie de distinction a coïncidé avec la célébration du 54e anniversaire de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) et le cinquantième anniversaire du Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville.

Dans son mot de bienvenue, l'administrateur-maire de Talangaï, Privat Frédéric Ndéké, a loué, au nom de la population de son arrondissement, l'initiative combien heureuse de l'Acap et du CCR de célébrer la Journée de l'amitié et de la solidarité ainsi que de la cérémonie des distinctions dans sa circonscription.

Les associations comme l'Acap ont une mission importante et un rôle déterminant à jouer pour l'unité des peuples, a-t-il déclaré, ajoutant qu'au Congo en général et à Talangaï en particulier vivent, en parfaite harmonie, les peuples de plusieurs nationalités sans distinction aucune. Puis, il a félicité le président de l'Acap qui tient cette association depuis cinquante-quatre ans.

Le directeur du CCR, Sergueï Belyaev, s'est dit pour sa part ravi de célébrer les 50 ans de son ins-

titution culturelle en partenariat avec l'Acap qui a célébré les 54 ans de son existence.

Parlant de la coopération avec le Congo, il a indiqué que plus de huit mille Congolais ont fait des études

en Russie et sont revenus dans leur pays, signifiant qu'une grande partie des dirigeants Congolais a été formée en Russie.

Pendant cinq ans, les bourses d'études sont passées de trente-cinq à cent pour les étudiants congolais qui vont en Russie. C'est une fierté, a-t-il, précisé, avant de remercier l'administrateur-maire de Talangaï d'avoir abrité cette cé-

rémonie.

Le président de l'Acap, Vital Bala, a salué l'amitié qui lie son association avec le CCR. « *Un ami est un second soi-même... L'Acap est toujours présente aux activités qu'organise toutefois le CCR, depuis cinquante ans aujourd'hui* », a-t-il déclaré.

Parlant de l'amitié, Vital Bala a remercié que le déroulement réussi de

la Coupe du monde en Russie est venu unifier tous les peuples du monde. « *Comme on le dit, le football, sport roi, unit les peuples* », a appelé le président de l'Acap.

Les distinctions

Le temps fort de cette cérémonie a été les distinctions. Le directeur du CCR, Sergueï Belyaev, au nom de la directrice de l'Agence fédérale chargée des Affaires de la communauté des Etats indépendants (les ex-Républiques soviétiques) de la diaspora et de la coopération humanitaire internationale, a décerné les médailles à deux conseillers du chef de l'Etat congolais, notamment Edith Itoua et Lydie Pongault, et à l'administrateur du CCR, Roger Kanza.

Des diplômes ont été décernés à l'administrateur-maire de Talangaï, Privat Frédéric Ndéké ; au coordonnateur de l'enseignement secondaire, Pierre Mberi ; aux inspecteurs de la langue russe ; au directeur de l'hôpital de base de Talangaï, Raphaël Isssoibeka ; aux culturels et journalistes dont Djouson philosophe, Sorel Eta, Bruno Okokana, Armand N'Sanza, Raïssa Ndamba ainsi qu'au président du Comité d'amitié Congo-Russie, Etienne Gassaï.

Bruno Okokana



Vue d'ensemble des heureux récipiendaires (Adiac)



BCH



BCH



(+242) 22 281 25 88 / 06 892 57 01



bch@bch.cg



PACKAGES AUX PARTICULIERS

Une meilleure traçabilité de vos opérations

Un vrai partenaire

La BCH met à votre disposition ses différents packs

Pack Premium :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC ESSENGO
- Découvert allant jusqu'à 500 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



Pack Référence :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 250 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



Pack Classic :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 150 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



*Pour 1850FCFA/mois, vous bénéficiez d'une assurance prévoyance vous donnant droit à 1.000.000FCFA.

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville BP 987, République du Congo

FÉCOFOOT

Les élections se tiendront le 25 septembre

La date a été communiquée à l'issue de la session ordinaire du comité exécutif de l'instance dirigeante du football national qui s'est tenue le 25 juillet, dans la salle de communication du Centre national de formation de football, à Brazzaville.

Le lieu de la tenue des élections reste à déterminer et la période des dépôts des candidatures n'a pas encore été fixée. Ces élections n'étaient pas le seul point débattu lors de la réunion présidée par Jean Michel Mbono, le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot). Les membres du comité exécutif ont également fait le point de l'état d'avancement du siège de la Fécofoot et l'aire de jeu du stade Denis-Sassou-N'Guesso, à Dolisie. Le comité exécutif a assuré que les deux ouvrages seront livrés d'ici à la fin du mois d'août. Le règlement intérieur des Diabes rouges seniors a été aussi évoqué. Le secrétariat général a eu

pour mission de préparer le document avant de le transmettre au ministère et à la direction générale



Les membres du comité exécutif de la Fécofoot en session ordinaire/Adiac

des Sports pour l'harmonisation. Toujours sur ces Diabes rouges engagés dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des

nations de football, Cameroun 2019, les membres du comité exécutif ont demandé à la commission chargée d'organisation des compétitions à « s'investir » afin de mieux aider l'équipe nationale à assurer sa qualification pour la phase finale de cette compétition.

Le comité exécutif a, par ailleurs, examiné le mémorandum déposé par l'huissier de justice et décidé la saisine de la commission de discipline pour ses membres régulièrement inscrits. « Sur la désignation des membres d'honneur, président, vice-président et membres, et propositions du cabinet d'audit, ces deux questions ont été renvoyées à la prochaine réunion du comité exécutif », peut-on lire dans le communiqué final.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

La compétition chez les dames débute le 27 juillet

Huit équipes sont en lice pour succéder au Football club féminin La Source, tenant du titre. Contrairement aux éditions antérieures, celle-ci va se jouer en deux phases grâce à la présence de deux nouveaux clubs: les Diabes noirs et le FC Epangama.

La date de démarrage du championnat national de football dames a été fixée par la commission ad hoc d'organisation des compétitions nationales. Lors de la première journée, l'Ac Colombe affrontera, au stade Alphonse-Massamba-Débat, le CESB, puis les Diabes noirs seront opposés à Royal FC. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, l'AC Léopards recevra le FC Epangama. Le 28 juillet, à 14 h, au stade Alphonse-Massamba-Débat, le FCF La Source jouera contre Rayons du soleil.

La deuxième journée se disputera le 2 août, à Brazzaville. Rayons du soleil accueillera le FC Epangama avant le très attendu FCF La Source-AC Colombe. Le 3 août, le CESB croisera les Diabes noirs et, en seconde explication, Royal FC sera aux prises à l'AC Léopards.

Le 10 août, pour le compte de la 3e journée, les Diabes noirs accueilleront le FCF La Source puis l'AC Colombe jouera contre Royal FC. A Pointe-Noire, FC Epangama recevra CESB et AC Léopards sera aux prises à Rayons du soleil.

Le match Rayons du soleil-Ac Colombe lancera les débats de la 4e journée, le 17 août à Brazzaville. Dans l'autre rencontre, Royal FC en découdra avec le FCF La Source. A Pointe-Noire, FC Epangama accueillera les Diabes noirs avant AC Léopards-CESB.

Le programme de la 5e journée réserve aussi des affiches de qualité comme AC Léopards-Diabes noirs puis FC Epangama-AC Colombe, le 24 août à Pointe-Noire. A Brazzaville, le CESB affrontera le FCF La Source puis en seconde rencontre Rayons du soleil sera aux prises à Royal FC.

Les matches de la 6e journée débiteront le jeudi 30 août, au stade Alphonse-Massamba-Débat, par des rencontres FCF La Source - Epangama puis Royal FC-CESB. Le vendredi, au Complexe sportif de Pointe-Noire, Rayons du soleil recevra les Diabes noirs et AC Léopards accueillera AC Colombe.

La dernière journée de la phase aller se jouera le 7 septembre. A Brazzaville, le CESB croisera Rayons du soleil puis en seconde explication, les Diabes noirs seront aux prises à AC Colombe. A Pointe-Noire, FC Epangama recevra Royal FC avant AC Léopards-FCF La Source.

J.G.E.

TRANSFERTS

Dylan Bahamboula croit en sa bonne étoile

Indésirable à Dijon, l'international congolais quitte le DFCO pour rebondir en Roumanie où il a signé un contrat de trois ans (deux ans + une année en option) en faveur de l'AFC Astra.

Après l'échec de son prêt au Gazélec d'Ajaccio (un but, treize apparitions dont six comme titulaire), Dylan Bahamboula a effectué la reprise à Dijon début juillet, après avoir participé au simulacre de stage international

avec la sélection.

Mais son départ semblait déjà acté et c'est donc du côté de la Roumanie que le milieu offensif international va poursuivre sa carrière.

Il s'agira surtout de la relancer car

depuis son prêt par Monaco au Paris FC, il peine à exprimer durablement ses qualités physiques et techniques. Au DFCO, où il était arrivé en juin 2016, il n'aura disputé que quinze matches de Ligue 1 (quatre comme titulaire) pour un but. Un bilan décevant. En s'engageant en faveur de l'AFC Astra Giurgiu (anciennement Ploiesti), cinquième du dernier exercice, le natif de Grigny aura l'occasion de retrouver temps de jeu et sensations. Ayant bénéficié de la préparation collective avant son départ de Dijon, il se dit prêt physiquement et est d'ores et déjà qualifié. Fera-t-il ses débuts sur le terrain de Iasi, lors de la deuxième journée ? Réponse samedi.

Ce transfert, qui pourrait s'apparenter à celui de la dernière chance pour le joueur de 23 ans s'il veut enfin confirmer les espoirs placés en lui et son rang d'international, a été mené par Nsendo Kololo.

Le gardien congolais, passé par la CFA française puis les championnats bulgares et roumains, s'est implanté, comme agent de joueurs en Europe de l'est. Après avoir déjà travaillé sur le dossier Kifoueti, il a fait venir Tsoumou à Hermannstadt en juin dernier.

Camille Delourme



Dylan Bahamboula avec son entraîneur et ses agents, dont le Congolais N'Sendo Kololo (DR)

COMMUNIQUÉ

Prélude au financement des projets relatifs aux fonds d'auto-assistance de l'ambassadeur exercice 2017-2018, l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique est heureuse d'annoncer aux organisations non gouvernementales et aux groupements coopératifs qu'elle organisera trois sessions informatives sur les Fonds d'auto-assistance de l'ambassadeur le Jeudi 2 août (de 9:00 à 12:00 et de 13:00 à 16:00) et le vendredi 3 août 2018 de 9 :00 à 12 :00) dans la salle polyvalente de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique.

A cet effet, l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique demande à toutes les organisations non gouvernementales et à tous les groupements coopératifs désireux de prendre part à l'une de ces dites sessions, de bien vouloir s'inscrire au plus tard le 31 juillet 2018 à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique ou en ligne à l'adresse e-mail suivante : Congogrants@state.gov.

Le nombre de places est limité.

NÉCROLOGIE

Le directeur de l'administration et des ressources humaines à la présidence de la République a la profonde douleur d'informer les agents du décès de Mme Joséphine Sasse, en service à la direction des finances et du matériel, le 16 juillet 2018 à Brazzaville. La veillée funèbre se tient au n°31 de la rue Ekongo (Arrêts des bus Ya kala ou Liboulou à Talangai) La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Le directeur de l'administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus émues à la famille éplorée.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



DÉBAT SUR LA NATIONALITÉ CONGOLAISE

La DGM ne reconnaît pas la liste en circulation sur les binationaux

La structure indique que « les investigations se poursuivent pour que les auteurs de cette œuvre répréhensible soient recherchés et traduits en justice pour répondre de leur forfait ».

La question de la double nationalité refait surface, à moins de six mois de la tenue des scrutins attendus en décembre. Les réseaux sociaux, comme à l'accoutumée, sont entrés dans la danse en s'invitant dans cette problématique via une liste des acteurs politiques congolais binationaux postée récemment sur le net. Cette liste attribuée à la Direction générale de migration (DGM) a fait le buzz, il y a quelques jours, partagée à satiété, au point d'exhumer un dossier qu'on croyait avoir été enterré. La liste reprend plusieurs noms des personnalités congolaises œuvrant actuellement dans les institutions à qui elle attribue certaines nationalités autres que congolaise. Ainsi, l'on retrouve des Belges, des Français, des Allemands, des Suédois, des Américains et autres qui siègent dans les institutions publiques congolaises en violation de la Constitution. La nationalité congolaise étant une et indivisible, c'est-à-dire ne pouvant coexister concurremment avec une autre, ces « étrangers » gestionnaires de l'État devraient en principe démissionner, entend-on dire. A



Les locaux de la DGM à Kinshasa

la DGM, on ne reconnaît pas avoir publié une liste de ce type. Le démenti de cette institution n'a pas tardé pour fixer l'opinion. Dans un communiqué officiel, le cabinet du directeur général de la DGM a renié l'authenticité de la fameuse liste pour le fait qu'elle « n'indique aucun destinataire, ne comporte pas de sceau ni de signature de l'autorité de la DGM ».

Il s'agirait donc d'un « faux » élaboré dans des officines politiques pour discréditer certaines personnalités, voire les disqualifier, sachant que la Constitution exclut la double nationalité. L'on fait savoir que certains noms qui y sont repris ont déjà renoncé à leur nationalité d'emprunt, pour recouvrir celle d'origine, c'est-à-dire de

la RDC.

Mais là où le bât blesse, c'est que cette liste a pu atterrir à la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Ce qui fait dire à certaines langues qu'il s'agirait, peut-être, de la réponse apportée à une requête de la Centrale électorale qui voudrait s'assurer que tous les candidats aux élections sont bien des Congolais. Une chose est vraie, c'est que le dossier des nationaux présents dans les institutions risque de faire tâche d'huile, au moment où la Céni vient de démarrer le processus d'enregistrement des candidatures pour la présidentielle et les législatives nationales.

Alain Diasso

ITURI

Réception de plus de trois cent mille doses de vaccins contre la poliomyélite

La dotation du gouvernement central va permettre à l'antenne provinciale du Programme élargi de vaccination, à Bunia, de vacciner les enfants de moins de 5 ans, dans le cadre d'une campagne contre la maladie, prévue du 30 juillet au 1er août.

La campagne de vaccination cible huit zones de santé de la province de l'Ituri dont Gethy, Boga, Komanda, Rwampara, Bunia. La stratégie arrêtée est celle dite de porte-à-porte. Les vaccinateurs passeront de maison en maison pour administrer deux gouttes de vaccin polio oral aux enfants ciblés.

Selon le médecin chef de la division provinciale de la santé/Ituri, Louis Tsulo, l'objectif visé est d'immuniser les enfants ciblés pour une bonne couverture vaccinale géographique. Il a, en outre, souligné que cette campagne de riposte qui concerne huit zones de santé sera accompagnée des activités de routine pour le rattrapage des enfants qui ont manqué d'être vaccinés, conformément au calendrier.

Toujours dans le cadre de la prévention d'une nouvelle épidémie de la polio dans cette province, il est aussi prévu, d'ici à un mois, a confirmé le Dr Louis Tsulo, une autre activité de vaccination pour couvrir les trente-six zones de santé de l'Ituri. C'est à la suite du décès d'un enfant de moins de 5 ans qui a souffert de la polio dans la zone de santé de Gethy que le ministère de la Santé a décidé d'organiser, au plus vite, une riposte contre cette maladie invalidante de l'enfance.

Blandine Lusimana

TROPHÉES CONGO KIN-MALEBO

La journaliste Nioni Masela primée à la 4^e édition

Comptée dans la vingtaine des personnes honorées à l'occasion de la cérémonie tenue le 22 juillet en soirée à Africana Palace, la récipiendaire a été récompensée pour sa contribution à un meilleur rayonnement des arts et de la culture à travers la presse écrite des deux rives du fleuve Congo, notamment dans les colonnes des quotidiens «Les Dépêches de Brazzaville» et «Le Courrier de Kinshasa».

Les journalistes Nioni Masela et Christelle Vuanga, œuvrant respectivement dans la presse écrite et à la télévision, sont les deux dames sur le lot des trois primées à titre personnel et Moïse Moni Della, le seul politique de la partie à la 4^e édition.

Le secteur de la santé était le plus gratifié de la soirée avec six trophées décernés dont le premier est revenu au Dr Antoine Modia. Le président du conseil d'administration de la Confédération des petites et moyennes entreprises congolaises (Copemeco), Dodo Balu, a également reçu le sien de même qu'une série de jeunes entrepreneurs. Carine Mpoko, active dans l'immobi-



Nioni Masela en plein speech entourée de Moïse Moni Della et Berry Mutombo

lier au travers d'Immo Concept Agency ; Teddy Lembi dans celui de la mode avec sa ligne de vêtements «Mbata Nkosi» mais aussi deux agences de voyages Travel Now et Eric Travel qui offrent des facilités pour des études à l'étranger. Jésus-Noël Sheke et Claver Nakebadio ont eu droit à leurs palmes comme acteurs de l'univers de l'événementiel. C'est en reconnaissance des

travaux exceptionnels menés en qualité de phytotechnicien et biotechnologiste que l'ingénieur agronome Gerry Manitu a été primé.

Les vingt Trophées Congo Kin-Malebo décernés par Maxy Agency ont été présentés comme des « prix d'excellence ». Le mérite des récipiendaires issus de diverses sphères professionnelles, a soutenu l'organisation, tient

à « l'abnégation, l'assiduité, le sérieux, l'honnêteté » manifestés dans l'exercice de leur métier. Il faut y ajouter leur contribution avérée pour un mieux-être de la société. A son avis, l'ensemble de ces aspects pris en considération font d'eux « des modèles pour la jeunesse ». Et donc, a souligné le manager général de Maxy Agency, les Trophées Congo Kin-Malebo ont été attribués aux bénéficiaires à titre d'encouragement à poursuivre leur travail de manière toujours plus consciencieuse. Berry Mutombo les a tenus pour « une sanction positive » de l'ouvrage accompli jusqu'ici par chacun d'eux.

Vulgarisation sanitaire et philanthropie

Le palmarès de la 4^e édition des Trophées Congo Kin-Malebo livré ci-haut est non exhaustif certes, mais il démontre à suffisance l'effort fourni par Maxy Agency pour dénicher ces perles, pour la plupart méconnus du grand public. C'est sur la base de sondages ou de propositions de particuliers que cette agence, créée en 2009, procède à la sélection de ses lauréats.

Spécialisée dans le suivi et l'évaluation des personnes physiques et morales, elle œuvre sur le terrain et pratique, entre autres, le marketing de proximité en collaboration avec certaines entreprises de la place. Maxy Agency, dont le manager général est médecin, est également engagée dans la prévention sanitaire. Elle mène des campagnes de sensibilisation dans les universités et églises dans le souci de vulgariser « la vraie information sur les maladies », estimant qu'il vaut mieux investir conséquemment dans la prévention. Sensible à la condition des démunis, l'action sanitaire de l'agence est aussi philanthropique.

Dr Berry Mutombo a évoqué sur ce point les soins dispensés dans certains orphelinats. Et, par-delà, elle y apporte une aide sociale avec notamment la campagne lancée actuellement pour assurer une bonne rentrée scolaire à leurs pensionnaires. Une récolte de fonds a été réalisée à cet effet, en marge de la cérémonie de remise des Trophées Congo Kin-Malebo.

Lucien Dianzenza

ENVIRONNEMENT

La Graine d'Ortie organise un festival du jardin

L'événement présenté comme le premier du genre, le 17 juillet à Amaryllis, et initialement prévu du 28 août au 2 septembre, se tiendra finalement du 18 au 24 septembre à l'Académie des Beaux-arts autour de plusieurs pépiniéristes, horticulteurs, jardiniers et fleuristes de la ville de Kinshasa décidés à enseigner aux Kinois de tous âges l'amour et la passion des plantes.

« Créer un événement qui permettrait aux Kinois d'apprendre à connaître les horticulteurs et leur passionnant métier », telle était la motivation de l'initiatrice du Festival du jardin. Les amis des plantes se réjouissent d'avoir trouvé une vraie alliée en Ortie Marise Matomba, cette jeune entrepreneure à la main verte qui a le bonheur, curieusement, de porter le nom de cette plante bien connue aux multiples vertus. En effet, c'est en côtoyant les horticulteurs que l'administrateur gérant de La Graine d'ortie affirme s'être suffisamment rendu compte d'énormes difficultés qu'ils éprouvent à écouler leurs produits au quotidien. Dès lors, le Festival du jardin, d'abord consacré à l'exposition des plantes, pourrait, de l'avis d'Ortie, « aider les horticulteurs à accéder à certains marchés qui leurs



Saouda Balde et Ortie Marise Matomba initiatrice du Festival du jardin

sont d'ordinaire inaccessibles ».

Pépiniéristes, horticulteurs, jardiniers et fleuristes vont occuper le jardin de l'Académie des Beaux-arts afin d'y présenter leur savoir-faire mais ce n'est pas tout. En effet, eu égard aux enjeux écologiques de l'heure, Ortie a pensé qu'il était important d'aborder les grandes questions environnementales. Aussi, le Festival du jardin est voulu comme un lieu d'échanges au travers quatre ateliers participatifs sur la protection de l'environnement. Le réchauffement

climatique va donc s'inviter à l'événement. L'occasion sera propice, a pensé Ortie, de commencer « à inculquer la culture de la botanique dans la conscience de la population de sorte qu'elle se répercute sur l'urbanisme de la ville ». Que pourrait-on souhaiter de mieux qu'une Kinshasa verte pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique ?

Une journée scolaire programmée

Comme la rentrée aura eu lieu quelques semaines plus

tôt, La Graine d'Ortie et ses partenaires, parmi lesquels se compte l'association les Amis de la nature et des jardins (ANJ); ont pensé à une journée scolaire. La porte du Festival du jardin sera ouverte aux élèves de différentes écoles de la ville. Au marché aux plantes, ils auront droit à des cours particuliers de botanique en suivant le fil de l'exposition où ils découvriront toutes sortes de plantes, y compris les fleurs ornementales qui ravissent la vue et pour lesquelles des astuces d'entretien seront don-

nés aux élèves intéressés. Il n'en manquera sûrement pas car le spectacle vaudra bien le détour. À ce propos, Ortie a déjà averti que « tous les spécialistes des fleurs, jardiniers, horticulteurs, fleuristes, etc., exposeront leurs plantes et fleurs dans le but de promouvoir la beauté du jardin dans toute sa splendeur ».

Outre les échanges, Ortie a jugé l'occasion du festival propice « à engager un plaidoyer en faveur de la protection de l'environnement pour le bénéfice des professionnels du secteur des plantes et fleurs ornementales », a-t-elle fait savoir.

Ce moment sera le bienvenu pour les encourager à resserrer leurs liens autour d'une cause commune et de créer une synergie efficace à l'instar de celle créée autour de l'événement. En effet, parmi les grands partenaires qui accompagnent La Graine d'Ortie pour l'organisation de ce festival, se trouvent l'ANJ dont elle est un membre, Roots, le magasin horticole mais aussi Genicell Technologies et Task Force. Dans l'équipe qui s'active à la préparation, l'on retrouve notamment Saouda Balde qui gère le portefeuille du festival et l'architecte Henoc Ongunda chargé de la coordination.

Nioni Masela

TEXAF BILEMBO

La seconde édition du Festival Africa style se tient ce week-end

Mode, arts plastiques, littérature, danse et musique, etc., se donnent rendez-vous à l'espace culturel situé à quelques pas de l'ambassade de France, à Kinshasa, autour de la série d'activités composant la programmation diversifiée de l'événement qui se déploiera sur trois jours, du 27 au 29 juillet.

« Une semaine au Congo » est le thème déjà évocateur de la seconde édition d'Africa style, une sorte d'invitation à se laisser immerger dans l'univers artistique de la République démocratique du Congo (RDC). Un premier aperçu sera donné aux visiteurs avec l'exposition d'une variété de produits locaux dont l'ouverture des stands est prévue dès midi pour les 27 et 29 juillet et, exceptionnellement, à 10h30, le 28 juillet. Œuvres d'art, autres accessoires de décoration et de mode feront partie de l'exposition qui se tiendra pendant les trois jours du festival.

Trois ateliers sont programmés les après-midi. Les enfants seront particulièrement à l'honneur pour le premier annoncé peu après



l'ouverture, le 27 juillet, à 14h30. Il est mentionné que l'univers floral sera exploré à cette rencontre où d'autres surprises les attendront. Les deux autres ateliers sont réservés aux adultes. Make-up, hygiène et création d'entre-

prise sont les grands sujets qui seront abordés, le 28 juillet, à partir de 13h30. L'art culinaire sera au centre du dernier prévu pour le 29 juillet dès 14h30.

Les livres s'invitent au Festival Africa style avec la présentation de deux ouvrages. Ce sera la première grande activité du same-

di après l'ouverture des stands. Pour en savoir plus sur « Les petits bonbons de la sagesse » de Félix Wazekwa et « Oser l'entrepreneuriat en RDC » d'Eugène Kandolo, il faudra y être à 12h30.

Une spéciale soirée africaine

Quant aux soirées, elles s'animent très animées à Bilembo ce week-end à partir de 17h30. Ainsi, le spectacle auquel Africa style invite les Kinois ce vendredi sera articulé essentiellement sur les tours de jonglage avec le feu, la percussion, l'humour et le ballet. Samedi, c'est la soirée des binômes. Les amateurs de danse traditionnelle et de hip-hop seront servis. De l'humour mais aussi du théâtre et pour finir de la mode afin de clôturer la soirée en beauté avec un défilé de sapeurs suivi du grand Fashion show pressenti comme l'une des grandes attractions d'Africa style. Dimanche, place à la spéciale « Soirée africaine », la seule payante du festival et dont le début est annoncé une demi-heure plus tôt que les deux précédentes, soit à 17h00. Les spectacles de feu et de percussion

ainsi que l'humour seront à nouveau au programme. La cerise sur la gâteau, c'est le grand concert de clôture. Quatre chœurs vont y prester. Plusieurs artistes sont attendus à cet événement sur lequel Africa style va fermer ses portes.

Des médias ont rapporté « l'énorme succès de la première édition du Festival Africa style ». Elle s'était tenue au mois d'octobre 2016 et avait reçu, apprend-on, « un immense public, plus de sept mille visiteurs et trente-trois exposants avaient répondu présents à l'Africa Style 2016 », a notamment fait savoir Sakola.info. Le média en ligne a estimé que pour cette nouvelle édition, l'on devrait s'attendre à une participation de loin plus importante encore. Africa style s'attend à accueillir « plus de cinquante mille personnes ». L'on compte à cet effet sur la présence des délégations du Congo-Brazzaville, du Gabon et des provinces à cet événement culturel dont l'ambition panafricaine reste en dépit du thème inspirant cette deuxième édition.

N.M.

AFFAIRE NATIONALITÉ

Moïse Katumbi menace de porter plainte contre le gouvernement congolais

Eric-Dupont Moretti, avocat de l'ex-gouverneur du Katanga, a affirmé détenir une lettre du procureur de la ville de Milan qui atteste que son client n'a jamais été enregistré à l'état civil italien et, par conséquent, accuse les autorités congolaises d'avoir fait usage de faux en écriture.

Lors de son dernier discours sur l'état de la nation devant le congrès, le président Joseph Kabila avait indiqué que les Congolais avaient la latitude, au cours des prochains scrutins, de porter leur choix sur des compatriotes ayant rempli les conditions légales d'éligibilité. Maints observateurs ont vu dans ces propos une manière de tancer l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, candidat déclaré à la présidentielle mais qui demeure sous le coup des poursuites judiciaires. Une situation qui lui colle à la peau et risque d'hypothéquer ses chances de postuler à cette élection, pense-t-on. Mais dans le chef de l'intéressé, la lecture des faits est toute autre. L'entourage de Moïse Katumbi continue à faire valoir son éligibilité faisant fi des déclarations intempestives de la coalition au pouvoir qui soutient le contraire.

Eric-Dupont Moretti, avocat de Moïse Katumbi, est longuement revenu, le 24 juillet à Bruxelles au cours d'une conférence de presse, sur la

candidature de son client à la présidentielle. Il estime que celle-ci est conforme aux lois du pays et à la loi électorale. Le fait que l'affaire des mercenaires a été repoussée et que celle de Stoupis est en appel balisent la voie à une candidature de Moïse Katumbi, a indiqué Me Eric-Dupont Moretti qui rajoute le démenti des autorités italiennes sur la prétendue nationalité italienne de son client. Donc, théoriquement, rien ne devrait empêcher Moïse Katumbi de rentrer dans son pays. À cet effet, l'avocat a

« Si Moïse Katumbi est arrêté lors de son retour en RD Congo, il s'agirait là d'une arrestation arbitraire ».



Moïse Katumbi

affirmé détenir une lettre du procureur de la ville de Milan attestant que l'ex-gouverneur du Katanga n'a jamais été enregistré à l'état civil italien. Pour lui, le débat sur la nationalité de Moïse Katumbi devrait être close au regard de cette correspondance qui remet en cause toutes les allégations faites à ce sujet par les tenants du pouvoir. En foi de quoi, Éric Dupont Moretti menace d'estimer en justice contre

le gouvernement congolais qui, selon lui, aurait fait usage de faux en attribuant un faux document à la commune italienne de San Vito dei Normanni sur la nationalité italienne de l'opposant. Et d'ajouter : « Si Moïse Katumbi est arrêté lors de son retour en RD Congo, il s'agirait là d'une arrestation arbitraire ».

La correspondance brandie par Me Éric Dupont Moretti suffit-elle pour dédouaner son

client par rapport aux charges qui lui sont imputées par la justice congolaise ? Cette dernière est-elle prête à lâcher du lest ? Pas si sûr. « Il peut rentrer au Congo quand il veut mais il devra se présenter devant un juge (...) Quand il rentre au Congo, il se retrouve dans la situation qui était la sienne au moment où il était parti », avait déclaré le ministre Alexis Thambwe Mwamba lors d'une rencontre avec les médias à Genève.

C'est tout dire quant à ce qui pourrait être l'attitude du pouvoir en place une fois que le leader d'Ensemble foulera le sol de la capitale congolaise. Un bras de fer entre la justice congolaise qui tient à la sauvegarde d'un Etat de droit et un leader politique qui, envers et contre tout, veut déposer sa candidature à la présidentielle, faisant ainsi fi des poursuites dont il est l'objet.

Autorisé à se rendre à l'étranger pour subir des soins médicaux depuis mai 2016, l'opposant a été après condamné dans son pays à trois ans de prison pour une affaire immobilière. Il est en passe de comparaître devant la justice pour une affaire de recrutement présumé de mercenaires.

Alain Diasso

MÉDIAS

L'étai se resserre autour du ministre Alexis Thambwe

Pour avoir tenu des propos injurieux à leur endroit, des journalistes ont pris, par l'entremise de l'organisation qui les régit, une série de sanctions contre le ministre de la Justice qui fait dorénavant l'objet d'un embargo de six mois sur tous les organes de presse. Une plainte de la corporation auprès du procureur général près la Cour de cassation est même envisagée.

Entre Alexis Thambwe Mwamba et la corporation des journalistes, c'est le désamour total. Les professionnels des médias sont déterminés à faire voir de toutes les couleurs au ministre de la Justice qui n'est plus en phase avec eux depuis qu'il a tenu des propos injurieux à leur égard. Une marche de protestation serait, d'ailleurs, envisagée le 27 juillet avec, pour point de départ, le siège de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC). Elle pourrait, sauf imprévu, déboucher à la primature où les manifestants entendent y déposer un mémorandum auprès du chef du gouvernement.

La démission du ministre est réclamée à cor et à cri par une large portion des journalistes touchés dans

leur amour propre et qui représentent un corps de métier ne jouissant pas toujours d'une grande considération. Et parallèlement à ces actions, la corporation des journalistes congolais annonce qu'elle va déposer une plainte auprès du procureur général près la Cour de cassation.

Le ministre de la Justice et garde des sceaux, entend-on dire, est allé au-delà des limites du tolérable en traitant les journalistes congolais de « minables » et de « misérables », « des personnes qui écrivent n'importe quoi pour peu d'argent, mille ou mille cinq cents dollars améri-

« Minables » et de « misérables », « des personnes qui écrivent n'importe quoi pour peu d'argent, mille ou mille cinq cents dollars américains de Moïse Katumbi et continuent à lui accorder la parole ».

cains de Moïse Katumbi et continuent à lui accorder la parole ». Propos tenus le 16 juillet au terme d'une rencontre tripartite ayant réuni l'organe de suivi de l'accord politique du 31 décembre 2016 (CNSA), le gouvernement et la Commission électorale nationale indépendante au cours de laquelle il fut invité pour parler de la décrispation politique. Des propos qui avaient énervé toute une corporation, entraînant une levée de boucliers sanctionnée par un embargo de six mois décrété contre le ministre. Une sanction intervenue après l'expiration de l'ultimatum de quarante-huit heures qui lui a été infligé par l'UNPC pour faire amende honorable en s'excusant publiquement. Le garde des sceaux ne s'est pas plié et n'a pas publiquement retiré les insultes proférées à l'endroit

des journalistes. « Faute de s'être exécuté, aucun média en RDC ne parlera de Thambwe Mwamba ni ne couvrira ses activités », argue-t-on du côté de l'UNPC.

Pendant que les journalistes font monter la pression sur le ministre de la Justice, l'on apprend qu'une médiation serait en train de se mettre en place à l'initiative du Premier ministre qui aurait pris l'affaire à son compte. « En sa qualité de chef du gouvernement, le Premier ministre s'est investi pour éteindre le feu afin de préserver la paix sociale pendant cette période très sensible de la vie nationale », peut-on lire dans le communiqué ayant sanctionné l'entretien que Bruno Tshibala a eu, le 24 juillet, avec Kasonga Tshilunde, le président de l'UNPC.

Alain Diasso

ÉLECTION MISS RONDE SUBLIME CONGO

La troisième édition aura lieu samedi

Dix candidates de Pointe-Noire, Brazzaville et Dolisie vont concourir à la finale qui va se dérouler, le 28 juillet, à l'espace culturel le Consortium, ex-Sous les paillottes, situé à Koufoli, dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou.

La troisième édition de l'élection Miss ronde-sublimes Congo, organisée par le Consortium FMK-Mama-CMRC, est destinée à valoriser et célébrer la beauté ronde. Cette année, l'événement se tient sur le thème « Combattre les injustices vestimentaires ». Une injustice souvent constatée dans le monde de la mode au Congo, où les filles rondes n'ont pas de place, comme l'a expliqué la présidente de cette structure, Yeda Darling Makaya, qui œuvre pour un changement dans ce domaine. « Souvent au Congo, on organise des défilés de mode que pour les sveltes. Pourtant, les couturiers savent bien que les revenus de leurs créations viennent des personnes rondes qui sont plus nombreuses que



les sveltes. Mais ils veulent que ce soient des minces qui présentent les vêtements qui seront portés par des grosses personnes. Je suis impressionnée de voir qu'en Afrique de l'ouest et australe, les gens ont compris le problème. Cette édition est pour ramener le créateur congolais à comprendre que les autres sont en train d'avancer», a-t-elle dit.

Le concours de beauté opposera dix finalistes âgées de 17 ans et plus, pesant 60 kg et plus et mesurant au moins 1,60 m qui ont été sélectionnées à Pointe-Noire, Brazzaville et Dolisie. « On avait des candidates qui étaient prêtes à Ouessou et Gamboma mais nous nous sommes arrêtées aux trois grandes villes, faute de moyens », a expliqué la présidente du Consortium

FMK-Mama-CMRC. Outre cette élection, le programme de la soirée prévoit un défilé de mode avec des mannequins ronds qui vont présenter des vêtements pour personnes rondes. L'événement, a tenu à préciser Yeda Darling Makaya, n'est pas une exhibition des rondeurs. « Ces candidates à l'élection et ces mannequins ronds ont été formées pour présenter un spectacle vi-

vant avec des chorégraphies et des figures, pas pour venir montrer leurs rondeurs », a-t-elle prévenu. L'objectif est de conduire les personnes rondes à s'accepter, à chasser le complexe et également à sensibiliser les parents au suivi des enfants ayant tendance à prendre du poids.

Au programme de la soirée qui sera animée par des artistes et groupes de la place (Caprice Dicon, Le Collectif Ba Yaya, l'orchestre Sapla'Zik et autres) figure aussi un show des mannequins sveltes. Notons que le Consortium FMK-Mama-CMRC est une structure médiatrice interculturelle qui regroupe trois organisations, notamment la Fondation Mamie-Klaudia, l'association Mama et le Comité d'organisation de l'élection Miss ronde Congo qui est membre du Réseau panafricain de Miss ronde Afrique constitué de plusieurs comités d'organisation nationaux de Miss ronde (Burundi, Togo, Bénin, Guinée, Gabon, Cameroun...).

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ECONOMIE
POLITIQUE
REFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regler@lesdepechesdebrazzaville.fr



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le gouvernement reconnaît le décès de treize détenus au commissariat de Mpila

Lors d'une séance de question d'actualité à l'Assemblée nationale, le 26 juillet, le ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, a avoué que treize jeunes en détention au commissariat de Chacona, à Mpila, ont succombé dans les geôles, sans préciser les circonstances du drame qui alimente les conversations dans l'opinion.

Devant la représentation nationale, le ministre de l'Intérieur, au nom du gouvernement, s'est vu obligé de reconnaître les faits qu'il a d'abord niés. Répondant aux questions posées notamment par le député de Ngoko, Blaise Ambeto, Raymond Zéphirin Mboulou a confirmé, devant le vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, et plusieurs de ses collègues, que des jeunes sont bel et bien décédés en détention, au sein du commissariat. « Suite au décès tragique, le 9 juillet dernier au quartier Nkombo, de Obongo Julien, la police a organisé une opération spéciale dans ce quartier, dans la zone Kahounga au lycée Thomas-Sankara, et à Texaco, pour traquer ces délinquants. A cet effet, une vingtaine de personnes avait été interpellée dont seize placées en

« Suite au décès tragique, le 9 juillet dernier au quartier Nkombo, de Obongo Julien, la police a organisé une opération spéciale dans ce quartier, dans la zone Kahounga au lycée Thomas-Sankara, et à Texaco, pour traquer ces délinquants. A cet effet, une vingtaine de personnes avait été interpellée dont seize placées en garde à vue au commissariat de Chacona. La nuit du 22 au 23 juillet dernier, treize d'entre elles y ont trouvé la mort »

garde à vue au commissariat de Chacona. La nuit du 22 au 23 juillet dernier, treize d'entre elles y ont trouvé la mort », a précisé Raymond Zéphirin Mboulou.

Malgré qu'il ait reconnu les faits reprochés au gouvernement, le ministre de l'Intérieur n'a du reste rien dit de plus sur les circonstances qui ont causé la mort inopinée et collective de ces jeunes. Il a souligné qu'une enquête croisée entre l'inspection générale de la police et le parquet de Brazzaville est en cours afin de déterminer les vraies circonstances qui ont conduit à ce drame. « Etant donné que l'enquête est encore en cours, je ne peux vous dire plus à ce sujet, en attendant les résultats de l'enquête diligentée par le procureur de la République et de l'inspection générale de la police », a renchéri Raymond Zéphirin Mboulou devant la chambre basse du parlement.

Pour lui, cette tragédie n'est pas seulement due à un grave dysfonctionnement dans le système de surveillance des personnes en garde à vue. Elle pose surtout, a-t-il poursuivi, un vrai problème structurel dans la nomenclature du personnel ainsi que de manque de locaux construits dans les normes des commissariats. Un défi que le gouvernement doit à tout prix relever, a souhaité le ministre de l'Intérieur.

Conscient que ce drame est causé par la défaillance des services de police, le vice-Premier ministre a, au nom du gouvernement, souhaité les condoléances aux familles éplorées.

Firmin Oyé

DÉCÈS DES PRISONNIERS À CHACONA

La Fécodho exige une enquête crédible

L'organisation non gouvernementale (ONG) a rendu publique, le 26 juillet à Brazzaville, une déclaration dans laquelle elle déplore le décès de quatorze jeunes au commissariat de police de Chacona, à Mpila, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai.

La Fédération congolaise des droits de l'homme (Fécodho) a, en effet, rappelé que la raison d'être d'un Etat, sa responsabilité première et essentielle, c'est de garantir et de protéger les droits humains et les libertés fondamentales.

« Face à la tragédie du commissariat de police de Chacona, le 23 juillet, qui est l'expression d'une grave et intolérable violation des droits humains, notamment le droit sacré à la vie, la Fécodho en appelle à la mise en place d'une commission d'enquête crédible, associant les organisations de promotion et de défense des droits de l'homme, en vue de faire tous les éclairages nécessaires et en tirer toutes les conséquences », a noté la déclaration lue par le président de l'ONG, Germain Céphas Ewangui.

Par ailleurs, la Fécodho souligne que les responsables de l'application des lois doivent, en tout temps et en tout lieu, se conformer aux principes édictés par les traités et textes internationaux dont le Congo est signataire. « Toutes les actions des Forces de l'ordre doivent être conformes aux exigences du respect de la dignité inhérente à la



Germain Céphas Ewangui lisant la déclaration personne humaine telles que le recommandent les normes nationales et internationales en la matière », a ajouté le président de la Fécodho.

En outre, Germain Céphas Ewangui a mis à profit cet incident mortel pour rappeler aux Congolais la forte violation de leurs droits économiques et sociaux. « La Fécodho s'étonne de la passivité des institutions chargées d'accélérer la lutte contre la corruption, la concussion et le détournement des deniers publics. Pour les organisations de la société civile, en général, et la Fécodho, en particulier, tous ceux qui ont détourné et détournent les fonds publics sont des criminels et méritent le châtiment à la hauteur de leurs crimes économiques », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : le 53^e anniversaire des Premiers Jeux africains

Du 18 au 25 juillet 1965, se tinrent à Brazzaville, les Premiers Jeux africains. Une tribune sur cet événement historique a été diffusée par Télé-Congo, le 25 juillet dernier, à l'initiative du ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélonolé.

Le public a besoin de connaître l'histoire du sport au Congo. Les Premiers Jeux africains qui eurent lieu dans la capitale congolaise sur les rives du majestueux fleuve Congo constituent l'élément fondateur de l'olympisme congolais et africain. Pour la première fois, les Africains organisèrent une manifestation sportive d'envergure en Afrique, destinée aux Africains. Le Congo eut donc l'honneur de le faire.

La tribune sur Télé-Congo a connu la participation de quelques acteurs de ces Premiers Jeux africains. Joseph Gabio et son collègue Germain Bisset, décédé depuis, furent les deux journalistes-reporters chargés de couvrir cet événement. Joseph Gabio, en 1965, historien de l'instant, est désormais, avec le temps qui s'est érodé, historien tout court. Il a rappelé, d'entrée de jeu, que les Jeux africains sont une initiative du gouvernement de l'abbé Fulbert Youlou. Ils sont un bel exemple de continuité de l'Etat puisqu'ils furent organisés par le président Alphonse Massamba-Débat. Sur le terrain, Boniface Massengo et Jean-Claude Ganga furent de tous les combats. Grâce à leur pugnacité, ils réussirent à faire face à tous les impos-

suite, le secrétaire général du Cssa (Conseil supérieur du sport en Afrique), initié à Brazzaville, et créé à Bamako après les jeux.

Parenthèse. Le barrage de Sounda, projet économique emblématique de la première République, ne connut pas l'heureux destin des Premiers Jeux africains. Il fut simplement remis dans les tiroirs de l'histoire. En effet, par une loi du 22 décembre 1960, l'Assemblée nationale déclara d'utilité publique les travaux d'aménagement hydroélectrique du Kouilou. Le premier coup de pioche du barrage de Sounda fut donné au début de l'année 1961. La réalisation de ce barrage représentait sept milliards de KWh. Après la Révolution des 13, 14 et 15 août, il n'en fut plus rien.

Joseph Gabio, dans son évocation historique, a martelé que les médaillés des Premiers Jeux africains de Brazzaville étaient tous, à quelques exceptions près, des purs produits de l'école et de l'Onssu (Office national du sport scolaire et universitaire). Eta Onka, lycéen à l'époque, en est le parangon. Médaillé de bronze au basketball, il a insisté sur la nécessité de la préparation dans la performance sportive. Emmanuel Mossendzedi (colonel à la retraite), volleyeur, médaillé de bronze, a poursuivi le propos de son alter égo, en mettant l'accent sur la discipline qui constitue l'élément de base de l'action collective. Dans son sillage, Foundoux Mulélé a rappelé qu'en dépit d'une véritable levée de boucliers, Claude-Ernest Ndalla, ministre des Sports, à la veille des jeux, maintint sa

décision de suspendre certains footballeurs, parmi les meilleurs de la sélection nationale congolaise. Ils avaient commis l'imprudence de désertir leur lieu d'internement, Makala, dans la banlieue sud de Brazzaville, pour aller au Pavillon Bleu, snack-bar jouxtant le mythique bar Chez Faignond, à Poto-Poto. Informé de cette escapade, le ministre se rendit directement à Makala pour les cueillir à leur retour. Ce qui fut fait. Il leur intima l'ordre de quitter l'endroit sur-le-champ, au nom de la discipline. « Mieux vaut perdre avec des joueurs disciplinés que gagner avec des joueurs indisciplinés », poursuivit-il, à cette occasion. Leur mise à l'écart n'empêcha pas le Congo, après le score de zéro à zéro, au terme du match, de remporter la médaille d'Or par sept corners contre deux pour le Mali. Mission accomplie pour Congo-Sport, ancien nom de la sélection congolaise. Mulélé évoqua opportunément le règlement : en cas d'égalité au coup de sifflet final, les deux finalistes seraient départagés au nombre de corners obtenus. Enfin, Foundoux Mulélé a mis un accent insistant sur la formation.

Seule femme de cette tribune, Bernadette Loko, l'une des sept athlètes féminines aux jeux de Brazzaville, avec, entre autres, Loufoua, Labare et Lucienne Galiba, a conté leur épopée. Certes, aux Premiers Jeux africains, elles ne remportèrent pas de médaille mais il n'en demeure pas moins qu'elles réussirent, depuis, à donner à l'athlétisme ses titres de noblesse. Il sied de signaler que cette tri-

bune a été animée par Guy Alain Mendom, chef de service Sports de Télé-Congo, et par votre serviteur. Le temps ne nous a pas permis d'aborder le sujet sur le changement ou non du nom de nos équipes nationales. Dans un article paru dans le journal «Le Chemin» n°304 de mars 2018, Joseph Gabio écrivait : « Avant la CAN de 72 l'équipe nationale du Congo s'appelait «Congo-Sport». À Douala, après leur match contre le Soudan, tenant du titre, les Congolais avaient tellement surpris et brillé que Jacques Ferrant de «France football» s'exclama : « Mais qu'ils sont terribles ces Diables de Congolais ! » Et comme les Congolais étaient allés au bout de leur exploit, de plus belle il parlait des «Diables rouges» et leur «sorcier» Mbono. C'était parti. Germain Bisset et moi-même adoptions « Diables rouges » au détriment de « Congo-Sport ». Le débat est ouvert.

Après cette seconde parenthèse, que puis-je dire, au terme de cette tribune, d'une forte charge émotionnelle pour les participants ? Trois mots : formation, préparation et discipline qui constituent le ferment de la victoire et du succès en sport et sans doute ailleurs. Ce triptyque, par une heureuse coïncidence, est au cœur de l'action du ministre des Sports et de l'éducation sportive visant à redorer le blason du sport national. Il en a fait son cheval de bataille. Bon vent à lui ! Les véritables héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu